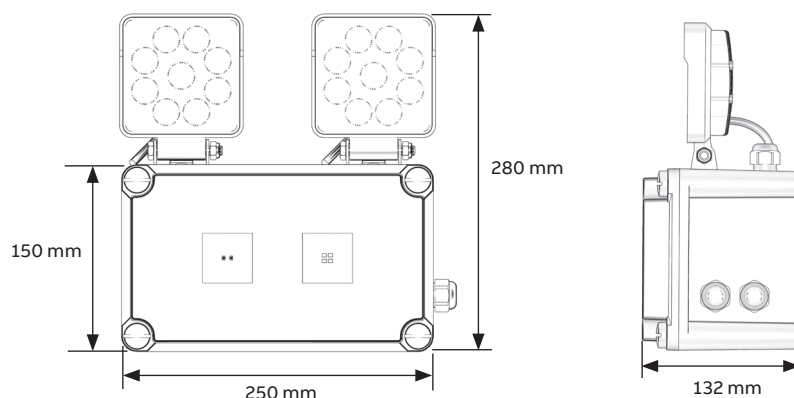


KAUFEL®

Duo Compact 3000L Bloc phare étanche à LEDs



1. Présentation

Ces appareils sont certifiés NF-AEAS et conformes aux normes :

- NF EN 60598-2-22
- NFC 71800 (déc 2000)
- NFC 71820 (juil 99 - SATI)
- NFC 71801



Les certificats d'homologation sont disponibles sur notre site internet www.kaufel.fr ou sur demande auprès du service commercial.

Designation	Technologie	Référence	Licence
DUO C 3000L A	Autotestable SATI	226 510	T19023
DUO C 3000L COM	Adressable SATI	227 510	T19024

2. Caractéristiques techniques

Tension nominale d'alimentation	230Vca – 50Hz
Température de fonctionnement	0°C à + 40°C
Flux assigné	2200 lm
Consommation	3W
Classe isolation	II
Indice de protection	IP65 / IK08
Tenue au fil incandescent	960°C
Poids	3,8Kg
Dimensions	250 x 280 x 132 mm


3. Environnement

ROHS :
Produits répondant aux exigences du décret n° 2013-988 du 6 novembre 2013 (limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques).

REACH :
ABB s'assure auprès de ses fournisseurs et sous-traitants que les matières et composants fournis ne contiennent pas de substances soumises à autorisation. Les produits équipés d'au moins une batterie Ni-Mh, contiennent du Nickel (pouvant être dangereux en cas de contact prolongé avec la peau).

DEEE :
Le recyclage des équipements électriques permet de préserver les ressources naturelles et d'éviter tout risque de pollution. A cette fin, ABB par sa marque KAUFEL® remplit ses obligations légales DECRET n°2014-928 du 19 août 2014 relatives à la fin de vie des systèmes de sécurité (alarmes incendies et éclairage de sécurité) qu'il met sur le marché en finançant la filière de recyclage dédiée aux DEEE Pro qui les reprend gratuitement (plus d'informations sur www.recylum.com).

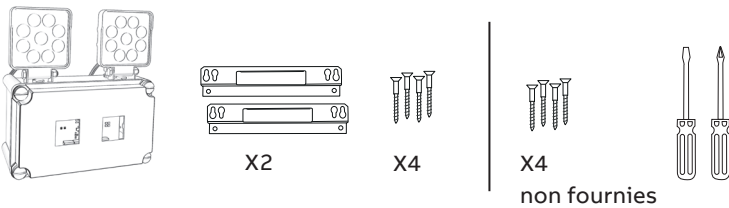


 Les accumulateurs qui équipent cet appareil contiennent du Cadmium et peuvent selon le décret N°99-374 du 12 mai 1999, être nocifs pour l'environnement. Produit répondant aux exigences de la directive 2002/95/CE (ROHS) du 27 janvier 2003 et du décret 2005- 829 du 20 juillet 2005.

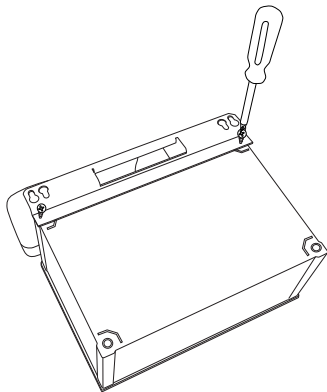
 Kaufel® en imprimant ce document sur papier 100% recyclable, contribue activement à la protection de l'environnement.

4. Installation et raccordement

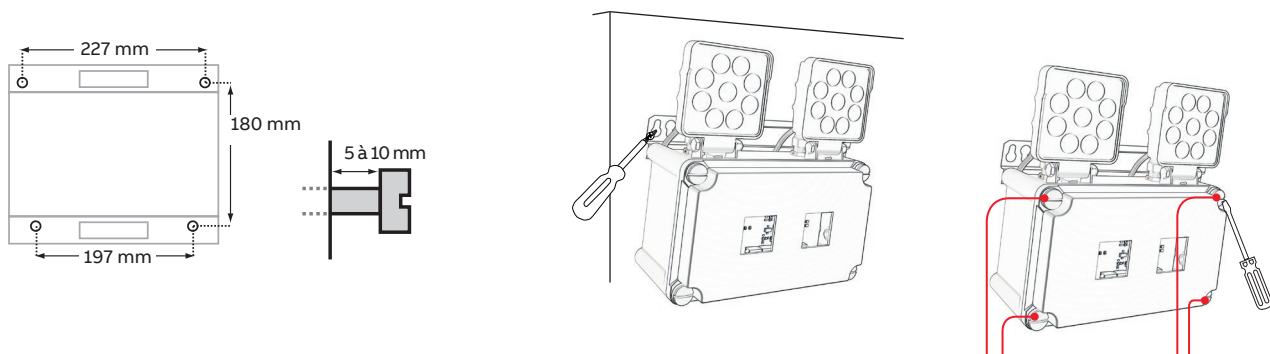
4.1 Accessoires fournis



4.2 Fixer les 2 poignées à l'aide des vis fournies.

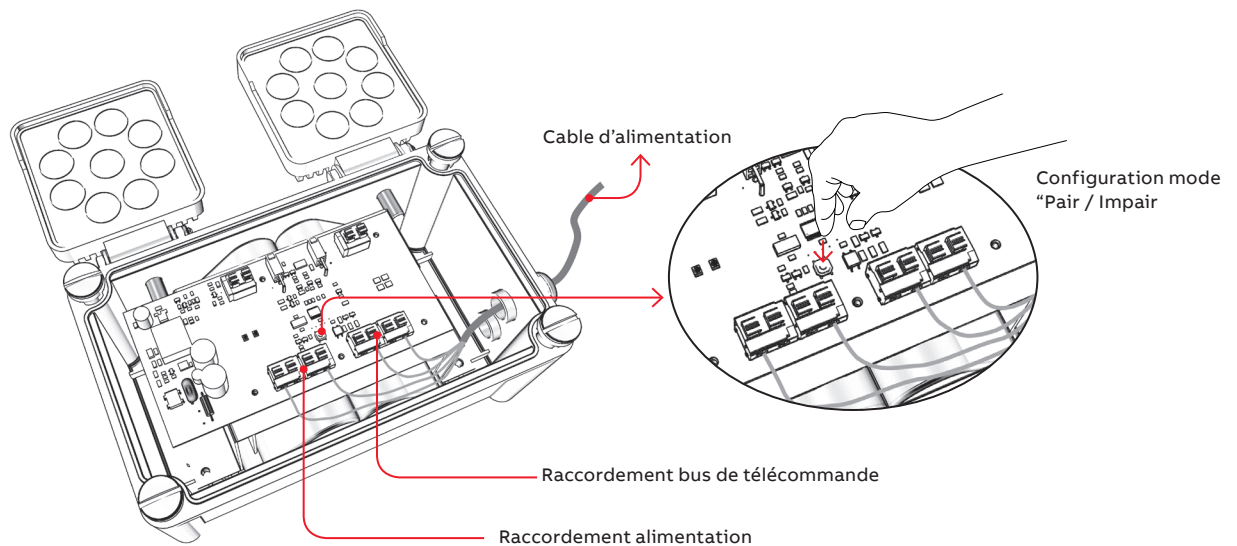


4.3. Effectuer le traçage sur le mur selon le croquis ci-dessous puis visser vos 4 vis de fixation (non fournies) dans le mur en laissant un jeu de 5mm. Accrocher l'appareil sur les vis puis serrer celles-ci pour obtenir une fixation durable.

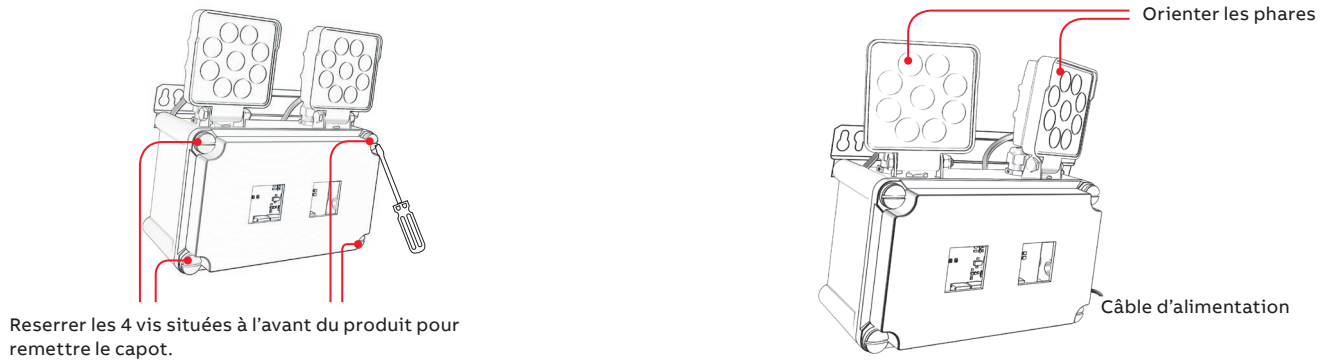


Dévisser les 4 vis situées à l'avant du produit puis enlever le capot.

**4.3. Insérer le câble d'alimentation par le presse-étoupe situé sur le côté de l'appareil.
Effectuer le raccordement des conducteurs dans les borniers prévus à cet effet.**



4.4. Remettre le capot en place et serrer les vis. Orienter les phares de façon à optimiser l'éclairage du local.



5. Mise en service de l'installation

Toute intervention sur le produit d'éclairage de sécurité doit se faire hors tension et après extinction de la télécommande.

APRÈS L'INSTALLATION

- Mettre sous tension l'installation **sans aucune interruption pendant au moins 24h** (Batterie livrée déchargée, le bloc sera opérationnel après cette durée de charge).
- Vérifier que les LEDs blanches et la LED SATI verte soient allumées.



APRÈS 24h

1. Couper l'alimentation secteur du bloc. Il passe à l'état de fonctionnement (projecteurs allumés, LEDs de veille éteintes).
2. Lancer un ordre d' «extinction» à l'aide du boîtier de télécommande : le bloc passe au repos (projecteurs éteints).
3. Lancer un ordre d' «allumage» à l'aide du boîtier de télécommande : le bloc passe à l'état de secours (projecteurs allumés).
4. Rétablir l'alimentation secteur du bloc. Il revient à l'état de veille (LEDs témoin et LEDs verte allumés).

Configuration Mode « Pair / Impair »

Cette configuration permet de reporter les tests réglementaires de 24h sur la moitié des blocs dans les établissements recevant du public en permanence, sans rajout d'une ligne de télécommande supplémentaire afin de ne pas décharger simultanément tous les blocs. La configuration se fait par intervention manuelle sur les blocs. Par défaut les blocs sont configurés "pair" en sortie d'usine. Il suffit de configurer 1 bloc sur 2 en mode impair.

- Configuration mode impair : Appuyer sur le bouton poussoir puis relâcher lorsque les LEDs SATI clignotent alternativement.
- Configuration mode pair : Appuyer sur le bouton poussoir puis relâcher lorsque les LEDs SATI clignotent simultanément.

Ainsi les blocs en mode pair se testeront au jour et à l'heure choisis puis les blocs en mode impair décaleront leurs tests de 24h.







6. Maintenance

Bloc à technologie autotestable

L'article EC 14 du règlement de sécurité impose une vérification périodique des installations d'éclairage de sécurité par l'exploitant. Une maintenance annuelle doit être réalisée par une personne qualifiée et toutes anomalies doivent être corrigées rapidement (NFC 71- 830). De plus, elles doivent être consignées dans un registre de sécurité.

Cet appareil effectue automatiquement les tests périodiques définis dans la norme NF C 71-820 ci- près :

- En permanence : test des lampes de veilles et de la charge batterie.
- Une fois par semaine: simulation de la défaillance de l'alimentation secteur du bloc pendant 1 mn par le contrôle de la commutation de la lampe à l'état de secours.
- Une fois par trimestre (12 semaines) : simulation de la défaillance de l'alimentation secteur du bloc pendant 1 heure par le contrôle de l'autonomie de l'appareil. Les résultats des tests sont relevés visuellement auprès de chaque appareil.

Constat	Explication	Action
 Voyant LED SATI vert fixe jaune éteint	Aucun problème	
 Voyant LED SATI vert + LED SATI jaune clignotante	Défaut lampe(s)	Retour usine
 Voyant LED SATI jaune fixe + LEDs de veille éteintes	Défaut charge	Retour usine
 Voyant LED SATI jaune fixe + LEDs de veille allumées	Défaut autonomie	Remplacer la batterie
 Voyant LED SATI verte clignante + basculement en secours	Test en cours	
 Voyant LED SATI verte clignotante par intermittence	Test différé	

Bloc à technologie adressable

Cet appareil effectue automatiquement les tests périodiques définis dans la norme NF C 71-820 : Les résultats de ces tests sont traités par une centrale de gestion qui interroge chacun des appareils connectés sur la ligne de télécommande. Ils pourront être imprimés et joints au registre de sécurité de l'établissement. Pour plus de détails, se référer au manuel d'utilisation de la DCP KAUFEL®.

7. Pièce de rechange

Designation	Descriptif	Référence
BAT 7.2V/8Ah DCPACT L A	2 x 7.2V/4Ah	758510

8. Garantie

Cet appareil est garanti 3 ans contre tout vice de fabrication, pièces et main d'œuvre comprises, excepté les lampes et la batterie, lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales d'installation et d'utilisation. La batterie est garantie 2 ans.

ABB Installation Products Inc.
Electrification Business

KAUFEL®
Route de St Martin d'Ordon
89330 Piffonds
Tél : 03 86 86 48 48
Fax : 03 86 86 48 44